L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Ten dollars par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la *feuille destinée* pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne jugera pas à propos de faire payer à sa Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les étrangers qui voudront commencer leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans se mettre en peine de leur abonnement ne soit arrêté.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque longueur pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les agences et personnes faisant des affaires de détail, MM. les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, gens, les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $50. Ces abonnemens ne paient à l'année et d'avance.

Le privilège des abonnés ripteurs ne sera cet limité à un carré chaque fois et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour soy obtenir l'attention du public à des ventes d'immeubles, bien meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bâtêmes &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature peu nouvelle, et auxquels pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, emplacés nombreux, nombreux épures en grands &c. ne seront portés en compte séparément et une prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES TRAITRES et autres endroits ouverts pour l'annonce public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature & des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

LE steamboat PAUL JONES, capitaine Thomassen, fera à partir de cette date, les voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures du matin, et de Donaldsonville, tous les samedis à 6 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au capt à bord ou à
30 mars—tf HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les Ports intermédiaires—Le steamboat RUBLINGTON, capitaine Mitchell, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à la Cabane de la Compagnie, ou à BOGERT & HAWTHORN.
63, rue Gravier.

N.B. Le Burlington prendra du fret pour Memphis et Randolph. 12 mai

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose des bateaux suivants:

Le batteau à vapeur PAUL-JONES, capit. Thomasson,—

Les bateaux vapeur TECHE, capit. Wrentmore.

CLAIRAN, W. McClintock

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et recommandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et *la plus grande attention* sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HENRY TETE,
13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou de consignataire. 14fev

A LOUER—La Maison spacieuse à magasins, à trois étages, contigue à la Banque de Commerce, et maintenant occupée par Mrs. Peirce Shannon et Brotner. Possession en sera donnée immédiatement.
9 avril GEO. O. HALL, calsier.

MAISON A VENDRE en face du marché du faubourg Trémé, le marché ayant un beau commencement, elle est la seule maison en face de ce marché, s'adresser rue St. Pierre au no 123. 9 mai

MAISONS A LOUER—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec mansardes au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de
25 avril—tf S. CURTIUS.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche à courant, la Locomotive partira pendant l'été de dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, en plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retours A. M.	P. M.
A 7 heures A. M.	A 9 heures	4
" 9 " P. M.	" 11 "	6
	" 1 2 " P. M.	

LES DIMANCHES.

Départ.	Retours A. M.	P. M.
A 7 heures A. M.	A 9 heures	4
" 10 "	" 11 "	6
" 4 " P. M.	" 1 2 " P. M.	

Mai 1840.

Directeur.

HECQ par VOISIN,

ET, département, assortiment d'habillements d'été:

Pelisses en coutil fin et en mérinos,
Redingotes
Pantalons
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Coutils fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles.
Gants fil d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.

Le soussigné partant incessamment pour France, offre à vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien y en venir régler leur compte.

Von. DECAUX,
9 avril—n No. 73, rue Royale, entre Bienville et Conti

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Marie, l'art de Havre,

Garde-manger métallique,
Veilleuses do
Bouchons *forts double plaque, pour les cafés*,
Cruchières à la Capy,
Lampes de bureau, cuivre et bronze,
Lampes carcelle,
Chandeliers à verrine, en cristal,
Rougeoires do en plaque et bronze,
Cylindres pour chandelles,
Porte lingeries et porte-huiliers palissandre,
Un assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine et cristal de Cognac,
Contenant un magasin—Pendules, vases, candelabres, lampes anglaises, meubles et glaces françaises, services de tables en porcelaine, cristal et plaques, coutellerie de table &c. &c.

Articles pour les cafés,
Gobelets, carafes, verres à glaces, vases à cerises, verres à bierre et pots à eau-de-vie en Bruannia, bonchons plaqués très forts, &c. &c.

AUSSI—Un grand assortiment de verrerie, de porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, à vendre par cais ou et en détail.
V. & O. VIGNIAUD,
20 avril No. 49, rue St Charres.

ARTICLES DE FANTAISIE—Canne de bois de rose et d'ivoire, ables à ouvrage pour hommes et bureaux pour écrire, tables à à ouvrage pour dames et tables à thé, boites à musique, boites à cartes, encriers, et un assortiment général d'articles de fantaisie, à vendre par
16, rue de Chartres.
6 mai HYDE & GOODRICH,

AVIS—Le soussigné ayant découvert le moyen d'allégir par un nouveau procédé les perruques d'hommes et de dames, les rendant plus souples et nouvelles frisettes, proportionnellement à la température de la saison actuelle, croit devoir en prévenir les personnes qui en font usage, afin qu'elles daignent le visiter et faire choix en même temps des nouvelles modes de coiffures reçues par les derniers arrivages. THÉODORE GUERDON
Coiffeur, rue de Chartres, 100, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.

(☞ On trouvera dans la même magasin un assortiment d'instruments de chirurgie en bon état, au prix de France. 14 avril—9

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 8 1/4 cents jusqu'à 20 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 34, entre les rues Condé et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais.
7 mars

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.

Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge fin une blancheur parfaite, à vendre en gros et en detail à la pharmacie de
A. A. PEYCHAUD, 132 Royale.

A VENDRE chez le soussigné à un prix très modéré, les articles suivants: des bijoux français du dernier goût, et des boites complètes d'argenterie de table, des petits couverts avec sobliets pour enfans, le tout contrôlé au premier titre de Paris; des montres d'or et d'argent, des verres chevis et d'autres verres pour montres, en gros ou en détail.—Librairie de Paris: le dictionnaire de l'Académie, celui de Boiste, d'autres anglais et français, et autres ouvrages employés dans les institutions, quelques beaux ouvrages des meilleurs auteurs français, tous reliés avec soin. Des traités de mathématiques; de la soie à coudre de Paris; des paignes en buffle, en écaille et en ivoire; un assortiment de cuirs à l'usage des cordonniers et selliers; des cristaux et de beaux plateaux; des brosses à habits et à tête, en gros ou en détail; d'excellentes bretelles en soie et en coton; des chaussettes en fil, des bretelles de chasse; du vin de Bordeaux en barriques, de bonne qualité.

T. VOIZIN & CO.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE No. 126, rue des Canal, près la rue Dauphine. Le soussigné ayant pris avec la liberté d'informer le public qu'ils sont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thiebaut à New-York. Aussi, pêches de trèfle rouges et blanches, graines d'oignons blanc, instrumens aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres fruitiers, plantes, épices médicinales, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture, pour ceux adonné à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. Le qualité supérieure de leurs articles reconnaîtra d'elle-même.

PH. PRINGLE.

N. B. Monsieur ... de New-York ... un jardinier ... riches et habiles ... Les ... Les ... Les